

No. 11408. CONVENTION ON THE
CONSERVATION OF THE LIVING
RESOURCES OF THE SOUTHEAST
ATLANTIC. DONE AT ROME ON
23 OCTOBER 1969¹

ADHERENCE

Instrument deposited with the Director-General of the Food and Agriculture Organization of the United Nations on:

24 April 1972

BULGARIA

(To take effect on 24 May 1972.)

Certified statement was registered with the Food and Agriculture Organization of the United Nations on 2 May 1972.

Nº 11408. CONVENTION SUR LA
CONSERVATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES DE L'ATLANTIQUE SUD-EST. FAITE À ROME
LE 23 OCTOBRE 1969¹

ADHÉSION

Instrument déposé auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le :

24 avril 1972

BULGARIE

(Pour prendre effet le 24 mai 1972.)

La déclaration certifiée a été enregistrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le 2 mai 1972.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 801, p. 101, and annex A in volumes 805 and 817.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 801, p. 101, et annexe A des volumes 805 et 817.